



SAINT-ELZÉAR- DE-TÉMISCOUATA

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS 2023 / 2027



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 





TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	2
Mot de l'élue responsable aînés-familles	3
Le comité de pilotage	4
Les objectifs spécifiques de la politique	5
Vieillessement actif	6
Valeurs et principes directeurs	7
Définition de l'aîné et de la famille	8
Les grands enjeux	9
Portrait de la population	10
La démarche MADA	13
Plan d'action	14
Conclusion	23
Remerciements	24

MOT DU MAIRE



Elzéascouatais, Elzéascouataises,

Mobiliser une collectivité autour d'idéologies axées sur le mieux-être des aînés n'est pas chose simple. La Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata désire que l'ensemble de ses processus décisionnels soient influencés par le « penser et agir aîné ». Pour ce faire, souscrire au programme MADA nous semblait être la voie de la réussite. Considérer les besoins, les aspirations et le bien-être de nos bâtisseurs est un incontournable pour la municipalité. Vous trouvez dans notre politique, les moyens d'action et les orientations stratégiques de la municipalité afin de répondre à notre objectif qui est de développer une communauté plus inclusive et avenante envers nos aînés.

Bien à vous,

Keven Ouellet Lévesque



Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et, lorsqu'il y a lieu, désigne aussi bien les femmes que les hommes



MOT DE L'ÉLUE RESPONSABLE AÎNÉS- FAMILLES

Bonjour à toutes et à tous

En tant que conseillère municipale, je suis heureuse d'avoir pris part au montage de cette politique familiale. Le bien-être des aînés et des familles me tient à cœur et il est important pour moi de garder la municipalité vivante et animée. Un merci spécial à l'équipe qui a travaillé à l'élaboration de cette politique. Le cœur d'un village restera toujours sa population.

En espérant bien vous servir et en tout temps à votre disponibilité.

Helene Durette, conseillère municipale

INTRODUCTION



LE COMITÉ

Un comité de pilotage a été formé et mandaté pour travailler au renouvellement de la Politique familiale et des aînés, chapeauté par l'élue responsable des questions famille et aînés. Ce comité a été composé de représentants de diverses organisations impliquées dans l'offre de services aux familles et aux aînés sur le territoire et de citoyens de tous âges.

Hélène Durette, conseillère responsable des questions familles et aînés

Eloïse René de Cotret, chargée de projets, développement et administration à la municipalité

Marie-Claude St-André, comité des Fêtes et Loisirs et citoyenne

Thérèse Sirois, bénévole à la bibliothèque et citoyenne

Jeanne-Mance Morin, citoyenne

Monique Boisclair, comité artisanat et citoyenne

Lucie Fortin, organisatrice communautaire CISSS du Bas Saint-Laurent



Une municipalité amie des aînés (MADA) se soucie des besoins des personnes âgées. C'est donc une municipalité qui:

- Met un frein à l'âgisme;
- Sait adapter ses politiques; ses services; ses structures;
- Offre un soutien au développement des familles et des aînés dans tous leurs aspects (physique, social, communautaire et culturel);
- Favorise la participation;
- Créer et/ou consolider le sentiment d'appartenance à la municipalité.

En résumé, l'expression « Municipalité amie des aînés » réfère à une démarche qui incite la municipalité à adapter ses politiques, ses services et ses structures au vieillissement de la population.

L'APPLICATION DU VIEILLISSEMENT ACTIF DANS MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Le concept de vieillissement actif emprunté à Santé Canada (2001), désigne « un processus permanent d'optimisation des possibilités permettant aux personnes âgées d'améliorer leur bien-être physique, social et mental, et de conserver leur autonomie et leur qualité de vie, tout en favorisant les transitions harmonieuses entre les différentes étapes de leur vie »



Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2^e édition
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020



VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS

Les valeurs sur lesquelles la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata appuie sa Politique familiale et des aînés constituent les principes phares qui guideront la mise en place des actions destinées aux citoyens.

- Le réflexe aînés: Pour s'ouvrir aux réalités des citoyens âgés. Considérer l'incidence de chaque action sur la qualité du milieu de vie des aînés. En adoptant ce principe, tous les acteurs et ses partenaires sont invités à poser un regard qui se traduit par une ouverture aux multiples réalités des aînés.
- L'accessibilité universelle: pour favoriser l'autonomie des aînés. Faciliter l'accessibilité aux lieux publics et à l'information permet aux aînés de profiter pleinement des ressources disponibles et de participer de façon autonome à la vie collective.
- Le partenariat et la concertation: pour agir ensemble. Reconnaître que l'ampleur des interventions auprès des aînés dépasse les seules compétences municipales. Par conséquent, la municipalité reconnaît la nécessité de mettre en commun l'expertise et les ressources présentes dans le milieu et d'encourager la coordination des efforts entre les différents partenaires.
- La flexibilité: pour s'adapter aux changements. Demeurer attentif aux réalités vécues par les aînés. Dans cette perspective, le plan d'action MADA doit demeurer un guide flexible qui s'inscrit dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir adapter efficacement les interventions aux réalités émergentes vécues par les aînés.



NOS DÉFINITIONS DE L'ÂÎNÉ ET DE LA FAMILLE

L'ÂÎNÉ « Les aînés sont des membres à part entière de la société tout comme le sont les familles, les jeunes et les adolescents. Ils forment un groupe hétérogène, avec des besoins et des intérêts très variés.

Les besoins des aînés ne sont pas exclusivement une question d'âge. Les personnes aînées ont beaucoup à offrir à la société de par leur expérience de vie. La communauté a donc avantage à promouvoir le vieillissement actif afin de bénéficier de l'apport de cette partie de la population.

Ils sont une ressources pouvant contribuer au maintien ou à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des personnes de leurs entourages. À ce titre, un grand nombre d'entre elles contribuent activement au dynamisme de leur collectivité grâce à leurs engagements sociaux. Valoriser leur potentiel et favoriser leur participation»

LA FAMILLE « La famille est une communauté d'individus réunis par des liens multiples. Celles-ci partagent des liens affectifs, des règles de vie, des valeurs, des traditions, un patrimoine familial et communautaire commun. Une famille sert à protéger et favoriser leur développement social, physique et affectif. Si cette notion est universelle, le nombre d'individus qu'elle inclut ou la solidarité accordée est variable, c'est même une des notions centrales dans la culture. Il en découle de grandes différences par exemple dans le droit, dans la transmission du patrimoine ou la religion»

LES GRANDS ENJEUX



Vieillesse de la population

- En 2031, les boomers nés entre 1946 et 1966 auront tous atteint 65 ans,
- Le Québec pourrait compter un peu plus de 19 000 centenaires en 2056 alors qu'ils étaient 1 000 en 2006.
- de 1931 à 2006, l'espérance de vie chez les hommes est passée de 56,2 ans à 78,3 ans alors qu'elle est passée de 57,8 ans à 83,0 ans chez les femmes. Les projections de l'ISQ laissent croire qu'en 2051, elle sera de 85,5 ans chez les hommes et 89 ans chez les femmes.
- La diminution de la natalité est aussi un facteur important du vieillissement. Le nombre moyen d'enfants par femme est estimé à 1,69 en 2011, alors que le seuil de renouvellement des générations est fixé à 2,1 dans les pays développés.

L'exode des aînés vers les villes

- Parallèlement au vieillissement de la population, le monde s'urbanise de plus en plus.
- L'adaptation au vieillissement de la population constituera un défi de taille pour les communautés rurales qui devront repenser une gamme de ressources et services appropriés.

Les aînés ne sont pas tous égaux

- À l'heure actuelle, la majorité des aînés vivent à domicile en bonne santé et autonomes.
- Certains ont perdu de leurs habiletés motrices et ont besoin de proches aidants ou de services à domicile.
- Certains sont aisés, alors que d'autres peinent à joindre les deux bouts.
- Il importe d'adapter les services et infrastructures aux réalités et aux conditions de vie des aînés.

LES GRANDS ENJEUX (suite)



L'importance d'un milieu de vie adapté

- Les aînés doivent vivre dans des environnements bâtis et sociaux qui leur permettent de continuer à mener une vie active riche en sens.
- Il est important de favoriser les occasions de solidarité entre les générations pour répondre aux besoins des aînés.

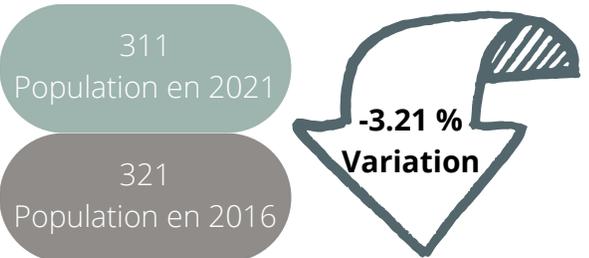
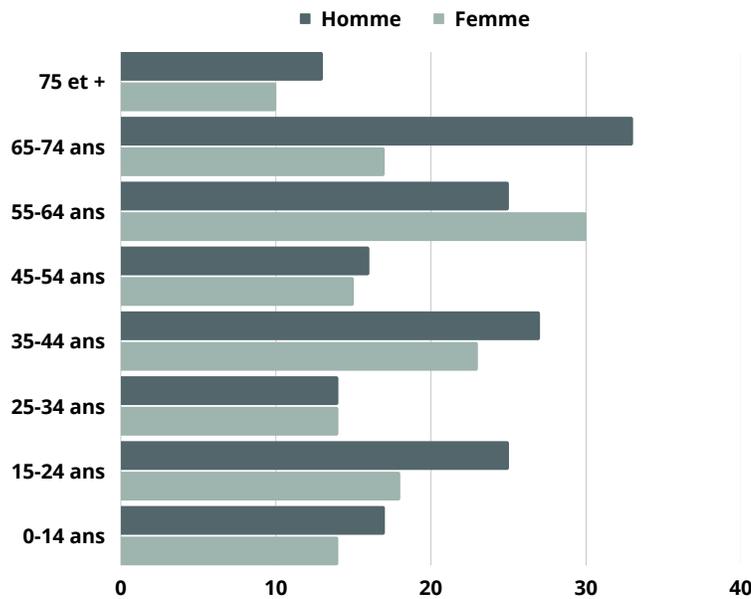
La sécurité des aînés

- Les aînés souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux en toute sécurité.
- La sécurité (sociale, financière et physique) est la condition première pour que les personnes vivent dans la dignité. La société doit soutenir et aider les personnes vieillissantes qui n'arrivent plus à se protéger ou à subvenir à leurs besoins.

Selon l'institut de la statistique du Québec (ISA), le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde. La croissance de proportion des aînés au Québec s'explique par deux phénomènes, soit l'allongement de l'espérance de vie et la diminution de la natalité.



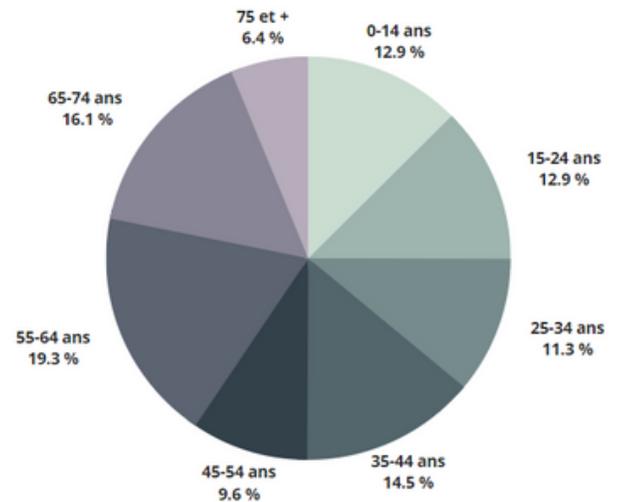
RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE



LA POPULATION

- La municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata compte une population de 311 habitants.
- L'âge médian est de 44.4 ans ce qui est inférieur à l'âge médian de la MRC de Témiscouata (49.1 ans) et de la province (46.8 ans). On constate une augmentation de l'âge médian de la municipalité comparativement à 2016 (40.1 ans).
- Le groupe d'âge des 65 ans et plus représente 23 % de la population, ce qui est inférieur à la MRC de Témiscouata (30 %).
- Le pourcentage de la population des 19 ans et moins représente 21 % de la population, ce qui est supérieur à la MRC de Témiscouata (18%).

POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE



Source: STATISTIQUE CANADA. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021



PORTRAIT DE LA POPULATION

LE LOGEMENT

81 % des habitants de Saint-Elzéar-de-Témiscouata sont propriétaires d'une maison.

Dans la MRC de Témiscouata, le coût mensuel médian pour les propriétaires de logements privés est de 665 \$

LES FAMILLES

59 % des Elzéascouatais sont mariés ou vivent en union libre.

67% des ménages comptent deux personnes ou plus.

Il y a 80 enfants dans les familles de recensement dans les ménages privés.

Le nombre moyen d'enfants par famille est de 1.7

LES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Le revenu médian pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus (avant impôt) est de 30 200\$ comparé à celui de la MRC qui est de 34 800\$ et celui du Bas-St-Laurent qui est de 37 600\$

Source: STATISTIQUE CANADA. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021



LA DÉMARCHE MADA

Une municipalité amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie. Concrètement, une municipalité amie des aînés adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place.

Les personnes âgées constituent une partie importante de la population et elles contribuent grandement à la richesse de notre collectivité. **En effet, près de 33 % de la population de la municipalité est âgée de 60 ans et plus. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre nos efforts dans la création de milieux de vie adaptés.**

En ce sens, la démarche vise principalement à faire ressortir les enjeux qui touchent les personnes âgées sur le territoire, et à mettre en place des actions pour y répondre, et ce, afin d'améliorer le bien-être des aînés de nos milieux.

Une première consultation a été effectuée sous forme de sondage par la poste et 59.57 % des répondants étaient des aînés. La deuxième consultation s'est faite sous forme de brunch animé et 33.33% des participants étaient âgés de 60 ans et plus.

Ainsi, la démarche vise à :

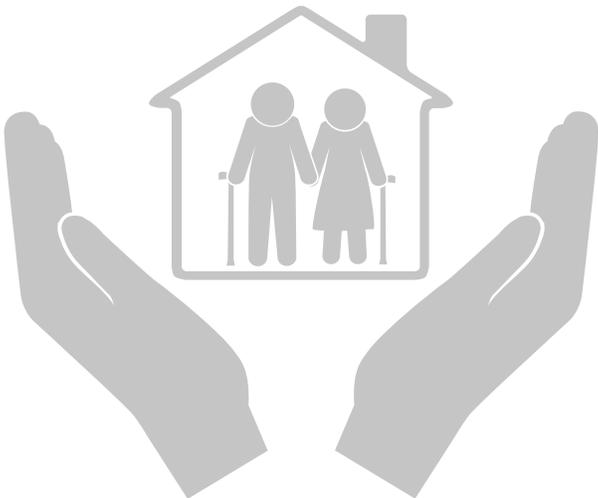
- Connaître et comprendre les besoins et les attentes des familles et des aînés;
- Faire ressortir les priorités
- Valider le travail effectué par les divers intervenants
- Recueillir des pistes d'interventions novatrices et prometteuses en faveur des aînés et des familles;
- Adapter les municipalités aux réalités que vivent les aînés
- Favoriser le vieillissement actif dans son milieu de vie

Les axes d'intervention "sécurité" et "communication & information" sont transversaux à d'autres axes. Les actions sous l'axe d'intervention "sécurité" qui visent les communications sont traitées transversalement. Certaines actions de l'axe d'intervention "Espaces extérieurs et bâtiments" visent également l'axe "sécurité".

LE PLAN D'ACTION HABITAT-MILIEU DE VIE

OBJECTIFS

- **Attirer de nouveaux citoyens**
- **Favoriser le maintien à domicile**



ACTIONS PRIORITAIRES

- **Développer l'offre de terrains dans le village**
- **Créer un processus d'accueil de nouveaux arrivants**
- **Valoriser les initiatives citoyennes de type accorderie facilitant le maintien à domicile**

LE PLAN D'ACTION

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE



OBJECTIFS

- Encourager tous les citoyens à participer aux activités
- Outiller les aînés technologiquement

ACTIONS PRIORITAIRES

- Relancer le Goûter des comités
- Créer un événement pour les anniversaires des citoyens aînés
- S'assurer d'inclure les enfants et les aînés lors d'activités
- Offrir des ateliers de formation sur les technologies





OBJECTIF

Augmenter la participation des citoyens lors d'activités

ACTIONS PRIORITAIRES

- **Élargir la gamme d'activité pour les aînés**
- **Élargir la gamme d'activité pour les familles**
- **Déployer le plan d'action Voisins Solidaires**
- **Offrir des tarifs réduits ou gratuité d'entrée pour les enfants lors d'activités ciblées.**



LE PLAN D'ACTION

LOISIRS

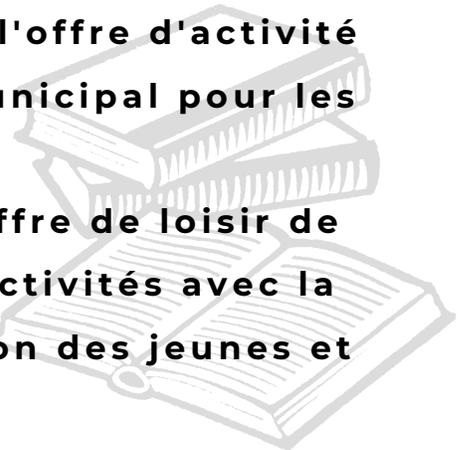
OBJECTIF

**Augmenter
l'offre d'activité
de loisirs aux
citoyens**



ACTIONS PRIORITAIRES

- **Consolider l'offre d'activité de loisir municipal pour aînés**
- **Consolider l'offre d'activité de loisir municipal pour les familles**
- **Bonifier l'offre de loisir de nouvelles activités avec la collaboration des jeunes et des aînés**
- **Évaluer la possibilité de mettre en place une activité pour faire bouger les aînés**





LE PLAN D'ACTION

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

OBJECTIFS

- Améliorer l'accessibilité aux infrastructures municipales
- Offrir l'accès à des sentiers de randonnée et à un mobilier de parc sécuritaire

ACTIONS PRIORITAIRES

- Ajouter des rampes d'accès aux entrées où il n'y en a pas
- Aménager un ascenseur à la salle communautaire de centre multifonctionnel
- Créer un espace parc avec un gazebo, tables de pique-niques et sentiers adaptés pour les aînés
- Planifier l'aménagement d'un terrain multisport
- Évaluer les coûts d'aménagement d'un terrain multisport
- Réaliser l'aménagement d'un terrain multisport



LE PLAN D'ACTION TRANSPORT-MOBILITÉ

OBJECTIF

**Améliorer la
mobilité des
citoyens**

ACTIONS PRIORITAIRES

- **Poursuivre l'offre d'un service de navettes pour les aînés lors d'activités**
- **Poursuivre la promotion des services existants tels que Roulami, le taxi et le covoiturage**



LE PLAN D'ACTION COMMUNICATION ET INFORMATION

OBJECTIF

Poursuivre les actions de communications

ACTIONS PRIORITAIRES

- Conserver le journal municipal d'un Rang à l'autre
- Poursuivre la diffusion d'information sur la page Facebook de la municipalité
- Garder le site web de la municipalité à jour



LE PLAN D'ACTION SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

OBJECTIF

**Informer les
aînés des
services
disponibles**



ACTION PRIORITAIRE

**Diffuser l'information
relative aux services
aux aînés dans chaque
édition du journal
municipal**



LE PLAN D'ACTION

SÉCURITÉ

OBJECTIF

**Outiller les
aînés pour
assurer une
connaissance
des ressources
disponibles**



ACTION PRIORITAIRE

**Offrir des ateliers de
formation sur la
maltraitance**



LE PLAN D'ACTION

MISE EN OEUVRE



Afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action 2023-2027, un comité de suivi a été formé et adopté par le Conseil municipal. Le comité de suivi se rencontrera deux fois par année afin d'évaluer les actions réalisées et celles à mettre en place pour les années à venir.

Membre du comité de suivis:

Hélène Durette, conseillère responsable des questions familles et aînés

Denise Dubé, directrice générale

Réjean Deschênes, maire

Eloïse René de Cotret, chargée de projets, développement et administration

CONCLUSION

Le vieillissement de notre municipalité présente des défis, mais également de belles opportunités d'offrir aux citoyens et futures générations un milieu de vie actif et épanoui.

Pour que la Politique familiale et des aînés de Saint-Elzéar-de-Témiscouata demeure un instrument dynamique et mobilisateur, la municipalité favorisera de façon continue sa promotion dans le milieu.

La municipalité compte sur l'implication de l'ensemble de la communauté ainsi que des partenaires afin d'atteindre les objectifs de son Plan d'action.

Enfin, la Politique et son Plan d'action sont des guides flexibles qui s'inscrivent dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir mieux adapter les interventions de la municipalité aux réalités changeantes de la population.



Organismes et associations de la municipalité

Comité des Fêtes et Loisirs
Comité de la Renaissance
Comité d'artisanat
Comité du livre
Comité de l'église
Comité de développement
Conseil de la Fabrique
Bibliothèque
École des Parchemins

*Les coordonnées de ces organismes et associations se retrouvent sur le site web de la municipalité: www.saintelzear.ca

Un bottin des ressources du Témiscouata est disponible sur le site web: www.saintelzear.ca/services-regionaux



REMERCIEMENTS

La municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata tient à remercier :

- le ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés pour l'aide financière accordée;
- tous les membres du comité de la politique familiale et des aînés pour leur engagement;
- les membres du Conseil municipal du précédent mandat et actuel;
- Espace MUNI pour leur collaboration et expertise;
- les organismes du milieu pour leur collaboration;
- la population Elzéascouataise pour leurs commentaires constructifs et recommandations;
- tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite du projet;